

<p>REPUBLIQUE FRANCAISE</p> <hr/> <p>VILLE DE BETHEMONT-LA-FORET</p> <p>Département du Val d'Oise</p> <p>Arrondissement de Pontoise</p> <p>Canton de Domont</p> <hr/> <p><u>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</u> <u>DU CONSEIL MUNICIPAL</u></p>	<p>Délibération n°: 041-2021</p> <p>Du : 23 septembre 2021</p> <p>Nombre de Conseillers : en exercices : 11 présents : 9 votants : 10</p> <p>Date de la convocation : 18 septembre 2021</p>
--	---

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois septembre, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Didier Dagonet, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Didier Dagonet, Maire,
Madame Isabelle Oger, Adjointe au Maire,
Messieurs Thierry Vincent, Michel Monteiro, Adjoints au Maire,
Mesdames Morgane Auger, Béatrice Brun, Malvina Boquet, Conseillères municipales,
Messieurs Jean-Baptiste Rouault, Patrice Glandières, Conseillers municipaux.

ETAIT ABSENTE AYANT DONNEE POUVOIR :

Madame Sophie Papon pourvoir à Madame Malvina Boquet

ETAIT ABSENT EXCUSE :

Monsieur Bernard Gourdy

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Patrice Glandières, Conseiller municipal,

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Madame Laurence Guérault, Secrétaire de Mairie

OBJET: Demande de subvention dans le cadre du dispositif ARCC Voirie du Conseil départemental

Le Conseil Municipal,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, la nécessité de réaliser des travaux de mise en sécurité des carrefours rue des Petits pavés, rue de la Vieille France et rue de la Croix Frilleuse rue de la Vieille France,

Considérant, l'opération estimée pour un montant total prévisionnel de 101 200,00 € HT,

Après avoir entendu, l'exposé de Monsieur Michel Monteiro Maire Adjoint aux Travaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

Résultats des votes	Pour	Contre	Abstention
Nombre de voix	10	-	-

Approuve, le projet de sécurisation des carrefours rue des Petits Pavés, rue de la Vieille France et rue de la Croix Frilleuse rue de la Vieille France.

Approuve le plan de financement, comme tel :

Coût prévisionnel des travaux de sécurisation de la voirie HT	101 200,00 €
Subvention Conseil Départemental du Val d'Oise ARCC	34 000,00 €
Subvention CCVO3F, Fond de Concours voirie	20 000,00 €
Part Communale	47 200,00 €

Autorise, Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental et la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts pour bénéficier des subventions.

Autorise, Monsieur le Maire à signer les documents référant à ces demandes de subvention,

Dit, que les dépenses liées à cette opération seront inscrites au budget primitif 2022,

Dit, que le présent acte est susceptible d'un recours qui devra être formé dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise (la Cour Administrative d'appel compétente étant celle de Versailles) (Art. R 421.1 à 5 du Code de Justice Administrative).

Pour extrait conforme au registre

Fait à Béthémont-la-Forêt, le 23 septembre 2021

Didier DAGONET



Maire de Béthémont-la-Forêt